

Pointe-à-Pitre, le 21 juillet 2025

**Le Président**  
De la Communauté d'Agglomération  
CAP EXCELLENCE

À

**Monsieur Ferdy LOUISY**  
**Président du SMGEAG**  
Mairie de la Ville de Goyave  
Route de Blanchard – Labrousse  
97190 Le Gosier

**Objet : Plan Marshall**

Monsieur le Président du SMGEAG,

*Ferdy*

J'ai appris, avec satisfaction, votre décision de lancer un plan Marshall pour accélérer les travaux devant résorber les dysfonctionnements du service public de l'Eau.

Le territoire des Abymes étant tout particulièrement impacté, par ces dysfonctionnements avec notamment des tours d'eau de plus en plus fréquents et longs, ainsi que par des coupures non programmées cette décision interpelle une population qui souffre maintenant depuis trop longtemps qui ne voit le bout du tunnel et s'exaspère.

J'apprécierais donc de pouvoir disposer d'information plus précises sur ce plan Marshall et vous sollicite à ce sujet.

Je souhaite notamment savoir dans quelle enveloppe financière s'inscrit ce plan, Les critères de sélection des territoires et des travaux ainsi que le calendrier dans lequel vous entendez l'inscrire.

Vous voudrez bien par ailleurs m'indiquer s'il s'agira d'accélérer des travaux déjà prévus dans le PPI ou d'une nouvelle programmation,

Une concertation avec les EPCI, me semble nécessaire pour donner sa pleine mesure à ce plan. Pour ce qui concerne le territoire de Cap Excellence je souhaite qu'une réunion de travail, nous permette de nous accorder sur les priorités.

À toutes fins utiles, je me permets de vous signaler deux urgences pour le territoire de Cap Excellence ; il s'agit des réseaux d'assainissement, notamment à Pointe-à-Pitre et de la sécurisation de l'approvisionnement sur les 17 km de réseaux d'eau potable sur les grands fonds où la situation est véritablement dramatique.

Je saisis l'occasion de ce plan Marshall, pour vous réinterroger sur la gestion des eaux pluviales urbaines, qui jusqu'ici n'a donné lieu à aucune intervention alors même que nous versons une contribution annuelle de 1,2 millions d'euros. Compte tenu de la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons, ces travaux ne pourraient-ils pas être réalisés en maîtrise d'ouvrage déléguée ?

Dans l'attente de votre retour, et vous assurant de ma collaboration pour sortir de cette crise, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération amicale.

**Éric JALTON**

**Président de Cap Excellence**

